

Conformément aux mesures sanitaires mises en place par le gouvernement pour lutter contre la propagation du virus, mes bureaux parlementaires sont fermés au public depuis le 17 mars 2020.

Afin de réduire les contacts et les déplacements à leur plus strict minimum, les demandes de rendez-vous sont naturellement ajournées.

Toutefois, des permanences téléphoniques sont toujours assurées et vous pouvez joindre les bureaux parlementaires de

- Champagnole au 03 84 52 05 13  
ou par courriel à  
marie-christine.dalloz390@orange.fr

- Saint-Claude au 03 84 45 11 14  
ou par courriel à  
Marie-christine.dalloz39@orange.fr

Je vous invite à respecter scrupuleusement les consignes mises à jour régulièrement sur le site officiel du gouvernement :  
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien sincèrement,  
Marie-Christine DALLOZ, Député du Jura